



Communiqué de l'intersyndicale
Audience au Cabinet du Ministre d'État du 8 février
sur l'ARTT et le dialogue social au MEEDDM

Dans le cadre de l'intersyndicale sur les conditions d'exercice du dialogue social et sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) nous exigeons :

- l'ouverture immédiate de vraies négociations dans le cadre de l'élaboration des dispositifs ARTT du MEEDDM,
- le retour à un véritable dialogue social à tous les niveaux.

La pression mise, depuis le 15 décembre, sur le cabinet du ministre et son administration par le mouvement de boycott des réunions au sein des services et au niveau national a porté. Elle a amené le Directeur de cabinet à recevoir de nouveau les délégations syndicales pour un point d'étape et confirmé la relance des discussions sur le dossier ARTT. Cette relance se concrétise dans la constitution de groupes de travail (garanties minimales et modifications cadrage DIR, astreinte). Sur le cycle hebdomadaire, les personnels en cycle de 4 jours, pourraient continuer à en bénéficier. Le droit aux JRTT en cas de congés maladie et/ou de maternité, sera précisé.

Sur le dialogue social des engagements ont été énoncés pour mettre en œuvre de façon sérieuse quelques règles de bon sens (ordre du jour plus restreint, durée des réunions, dissociation entre réunions d'information et de concertation, suivi des engagements...).

Le cabinet adressera, en fin de semaine, un courrier récapitulatif ses engagements (3ème courrier du cabinet depuis janvier sur ce dossier). Dès réception, il sera diffusé. L'intersyndicale se réunira de nouveau.

L'annonce de ces avancées est bien à mettre à l'actif des actions de boycott des représentants des personnels et des mobilisations locales en assemblées générales de lundi. L'intersyndicale a décidé de suspendre les boycotts et d'inviter les militants à participer de nouveau, à tous les niveaux, aux instances de dialogue et de concertation pour porter haut et fort notre détermination à la concrétisation des engagements annoncés.

Cependant nous ne sommes pas dupes et l'intersyndicale sera vigilante sur les suites concrètes apportées. Elle appelle à la vigilance, à la poursuite des débats avec les personnels pour déterminer et débattre les modalités d'actions (assemblées de personnels, pétitions, rassemblements, manifestation...) pour continuer à peser et obtenir effectivement partout un réel dialogue social et des conditions d'application de l'ARTT conformes à nos revendications.

Paris, le 9 février 2010